

PAR COURRIEL

Québec, le 20 juillet 2020

Monsieur Macky Tall
Chef des Marchés liquides et président et chef de la direction
CDPQ Infra
mackytall@cdpqinfra.com

Objet : Planification de projets structurants de transport collectif sur la Rive-Sud dans l'axe du boulevard Taschereau et dans la continuité de la ligne jaune du métro ainsi qu'à Laval et sur la Rive-Nord dans les axes des autoroutes 440 et 640

Monsieur le Président et chef de la direction,

J'ai pris connaissance de vos lettres du 25 mars et du 30 avril 2020, adressées aux ministres des Finances et des Transports. Dans celles-ci, vous confirmiez respectivement votre intérêt pour l'étude préliminaire des modes structurants de transport collectif à Laval et sur la Rive-Nord de la région métropolitaine de Montréal ainsi que pour les modes structurants de transport collectif sur la Rive-Sud de la région métropolitaine de Montréal.

À la suite d'une décision du Conseil des ministres et conformément à l'Entente en matière d'infrastructure publique conclue entre la Caisse et le gouvernement en juillet 2015 (l'Entente-cadre), nous vous confirmons le mandat de réaliser la première phase de l'étape de planification de ces deux projets, c'est-à-dire l'étape « définition de projet et recommandation ».

Plus précisément, nous vous confions la réalisation de cette première phase de planification pour :

- les projets structurants de transport collectif sur la Rive-Sud dans l'axe du boulevard Taschereau et dans la continuité de la ligne jaune du métro;
- les projets structurants de transport collectif à Laval et sur la Rive-Nord dans les axes des autoroutes 440 et 640.

... verso

L'engagement du gouvernement du Québec en matière de mobilité durable et de décongestion est indéniable et nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre intérêt et votre expertise pour mener cette première phase à terme. Nous souhaitons que l'analyse préliminaire des projets dans les axes des autoroutes 440 et 640 soit intégrée au cahier des charges préalable du prolongement du REM vers le centre de Laval dont le dépôt est prévu à l'automne 2020. En ce qui concerne les projets dans l'axe du boulevard Taschereau et dans la continuité de la ligne jaune du métro, nous comptons obtenir de votre part, au plus tard d'ici un mois, un échéancier préliminaire des étapes menant au dépôt du cahier des charges préalable. Les orientations gouvernementales des projets sont en cours de préparation et vous seront transmises très prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président et Chef de la direction, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



pour,

Patrick Dubé

c. c. : M. Éric Girard, ministre des Finances
M. François Bonnardel, ministre des Transports
M^{me} Chantal Rouleau, ministre déléguée
M. Charles Emond, président et chef de la direction